PAYS de Lunel

Hors-série /// Octobre 2018

Pôle d'échange multimodal

Occitanie PAYS DE LUNEL

Hors-série Spécial travaux

Boisseron /// Campagne /// Galargues /// Garrigues /// Lunel /// Lunel-Viel /// Marsillargues
Saint-Christol /// Saint-Just /// St-Nazaire De Pézan /// Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines
Vérargues /// Villetelle

www.paysdelunel.fr

La Région Occitanie agit chaque jour pour le développement efficace de l'intermodalité et du transport collectif.

En 2017, plus de 22 millions de voyageurs ont choisi de voyager en TER dans notre région. Sur un territoire de la taille d'un pays, l'enjeu est réel, il s'agit de développer un service public régional des transports accessible et adapté.
Les Pôles d'échanges multimodaux (PEM) permettent une réelle coordination des mobilités. Le plan régional PEM, que la majorité régionale a adopté et qui est doté de 25 M€, apporte une réponse concrète aux enjeux majeurs que représentent l'aménagement de nos centres-urbains, les déplacements du quotidien et l'éco-durabilité des transports. Le Pays de Lunel sera l'un des premiers territoires à en bénéficier.
Pour accompagner ces futurs aménagements, j'ai décidé d'augmenter la fréquence de trains entre Lunel, Montpellier et Sète de 20 %, offrant ainsi aux usagers quatre TER par heure en période de pointe dès fin 2019.

Carole Delga
Ancienne ministre
Présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Un pôle multimodal pour répondre aux nouvelles habitudes de déplacement.
Le Pays de Lunel se situe à la croisée des grands axes de déplacements entre les métropoles de Montpellier et Nîmes. Ce territoire connaît une forte croissance démographique le positionnant comme futur lieu incontournable de l'Est Héraultais. Notre engagement c'est de renforcer ce dynamisme territorial par la transformation de la gare de Lunel. Le département ambitionne de faire de notre territoire un précurseur en matière d'offre de transports. Tous les types de déplacement doivent être articulés intelligemment, avec pour objectif de soutenir l'essor des transports doux : vélo, aire de co-voiturage, faciliter l'accès des transports en commun. En préservant l'environnement et la qualité de l'air, nous nous engageons à proposer aux habitants un lieu de vie harmonieux et plus sain. Grâce à ce nouveau pôle d'échanges, nous continuons à soutenir une vision cohérente et équilibrée pour nos territoires, et nous savons que le Pays de Lunel compte désormais un équipement à la hauteur des défis de demain.

Kléber Mesquida
Président du Département de l'Hérault

Conscient de l'importance de la gare de Lunel comme lieu intermodal, l'État s'est mobilisé, dès 2003, pour accompagner son développement dans le cadre de la création d'un Pôle d'échange multimodal. Les études inscrites au CPER* 2000-2006 et au programme SRU** (2003-2007) de la ville de Lunel, ont débouché sur la rénovation du bâtiment voyageur en 2009 avec une participation de l'État de 180 000 € (25%) puis sur la création d'un Origine/Terminus ferroviaire entre Sète et Lunel en 2014 qui a permis une modernisation complète des quais et l'amélioration de l'accessibilité sud de la gare aux PMR*** (part Etat : 4 125 000 €, soit 25,85%).
Dans les phases de travaux du PEM en cours, l'État poursuit son engagement et finance à 50 % les études et travaux nécessaires à la mise en accessibilité Nord du PEM, pour un montant de 272 500€.

Pierre Pouëssel
Préfet de l'Hérault

Les gares sont des lieux de vie à part entière, au carrefour des mobilités. Poumons des villes, elles métamorphosent les territoires et facilitent le quotidien de chacun. SNCF Gares & Connexions est née de cette conviction, et aujourd'hui, comme l'illustre l'ambitieux projet de pôle d'échanges de Lunel, nous souhaitons contribuer pleinement à transformer, avec nos partenaires institutionnels, cette gare en véritable hub de mobilité, où l'on trouve à la fois les vélos, le train, les bus et un peu la voiture. Construire un lieu de vie qui attire tous les jours plus de flux, qui vient amplifier l'activité économique du quartier et contribuer ici, au dynamisme du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lunel. C'est ce que nous appelons un « city booster. »

Thierry Jacquinod
Directeur Agence Gares Grand Sud

IMPRIM'VERT

Ce journal est imprimé sur papier 100% recyclé, avec des encres à base d'huiles végétales par un imprimeur certifié ISO 14001.

Hors-série - Pôle d'échange multimodal

Directeur de la publication : Claude Arnaud
Rédacteur en chef : Direction de la communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Rédaction et maquette : Le Passeur de Mots
Crédits photos : ©Préfecture de l'Hérault, ©Région Occitanie, ©Département de l'Hérault, ©Communauté de Communes, ©SNCF ©Julien Thomazo, ©ateliers up+, ©Droits réservés
Images et perspectives non contractuelles
Calendrier prévisionnel
Impression : Pure Impression
Distribution : CCPL et Contacts
Tirage 24 000 exemplaires
* CPER : Contrat de Plan Etat – Région
** SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain
*** PMR : Personnes à Mobilités Réduites

Pôle d'échange multimodal

Occitanie PAYS DE LUNEL

Le Pays de Lunel en mouvement pour son développement

La question de la mobilité et des différents modes de déplacements constitue un enjeu majeur pour le développement de notre territoire.

Depuis plusieurs années, des efforts importants ont été effectués avec les transports intercommunaux, le renforcement des voies cyclables, l'amélioration du réseau routier.

La réalisation du Pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Lunel vient donner une nouvelle dimension à notre action. C'est un projet structurant pour tout le Pays de Lunel.

Grâce à l'engagement de l'ensemble des partenaires financiers (CCPL, Région Occitanie, Europe, Département de l'Hérault, Ville de Lunel, Etat, SNCF), le PEM permettra de renforcer le positionnement de la gare au cœur du Pays de Lunel, en améliorant son accessibilité.

Ce numéro spécial « PEM » du Mag du Pays de Lunel vous permettra d'avoir à la fois une vision globale de ce projet et de son état d'avancement.

Je vous donne rendez-vous au mois de Mars 2019 pour l'inauguration de la 1ère partie de la réalisation du Pôle d'échange multimodal.

Claude ARNAUD
Président de la CC du Pays de Lunel
Maire de Lunel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

www.paysdelunel.fr

2018
2020

Le Pôle d'échange multimodal

Un nouvel élan

pour le Pays de Lunel

Parkings, infos voyageurs, accessibilité, la gare de Lunel ne correspondait plus aux besoins des usagers. Le temps de l'évolution est arrivé. La création d'un Pôle d'échange multimodal va projeter le territoire de la Communauté de Communes dans une ère nouvelle où les déplacements seront synonymes d'accessibilité, de sécurité et de proximité.

L'affirmation d'un territoire

Dessiner un Pôle multimodal, c'est dessiner un morceau de ville. C'est aussi concevoir un équipement public majeur pour le Pays de Lunel qui poursuit son action en matière de développement économique et de modernisation de ses équipements.
Aménager la gare et son environnement, c'est rapprocher le Pays de Lunel des territoires voisins et encourager les échanges notamment avec la création d'une ligne TER origine terminus « Lunel/Sète ».
Ce projet va améliorer le confort des usagers, l'accessibilité de la gare, renforcer les liaisons entre les différents modes de transport et confirmer ainsi la position centrale de la gare de Lunel entre Nîmes et Montpellier.

L'intermodalité

Du piéton au train,

sécuriser tous les modes de déplacement

En 2019, 12 trains supplémentaires

soit **4 TER**/heure
aux heures de pointe

77 TER/jour
au lieu de 65 aujourd'hui

Relever le défi de la mobilité
Le Pays de Lunel bénéficie de nombreux atouts : la proximité de l'autoroute, une route nationale qui relie l'est et l'ouest, un accès direct à la mer et l'aéroport de Montpellier et **une gare d'envergure régionale qui accueille déjà plus d'un million de voyageurs à l'année.**

Avec le PEM, le Pays de Lunel franchit une étape supplémentaire pour favoriser :

- le développement économique,
- les déplacements professionnels, personnels, ludiques et touristiques,
- l'accessibilité aux services...

Un Pôle d'échange multimodal (PEM), qu'est-ce que c'est ?

L'intermodalité consiste à passer d'un moyen de transport à un autre avec fluidité. **C'est un lieu d'articulation des différents modes de déplacements** : marche, deux roues, bus, train, voiture, taxi...

Cette nouvelle réalisation va faciliter et encourager les échanges, notamment avec la création d'une ligne TER origine terminus « Lunel/Sète » qui augmentera la fréquences des trains.

Offrir une visibilité
à la gare pour lui redonner son rôle d'équipement majeur.

Réaménager des espaces de stationnement,
aujourd'hui très faiblement qualitatifs.

Organiser une halte routière

Organiser des déposes-minute
accessibles et sécurisés.

Rendre lisibles et sécurisés
les déplacements doux.

Faciliter l'accès de la gare
depuis le nord.

Renforcer l'accessibilité
à toutes les personnes à mobilité réduite.

Proposer de nouveaux services
aux usagers au travers notamment de l'information dynamique multimodale.

Fréquentation de la gare de Lunel : **en 10 ans + 100%**

Sommaire

Les parvis et la rue de Verdun ---------- p.7
La halte routière ---------- p.10
Les parkings ---------- p.12
Un chantier écoresponsable ---------- p.13
Un peu d'histoire ---------- p.14

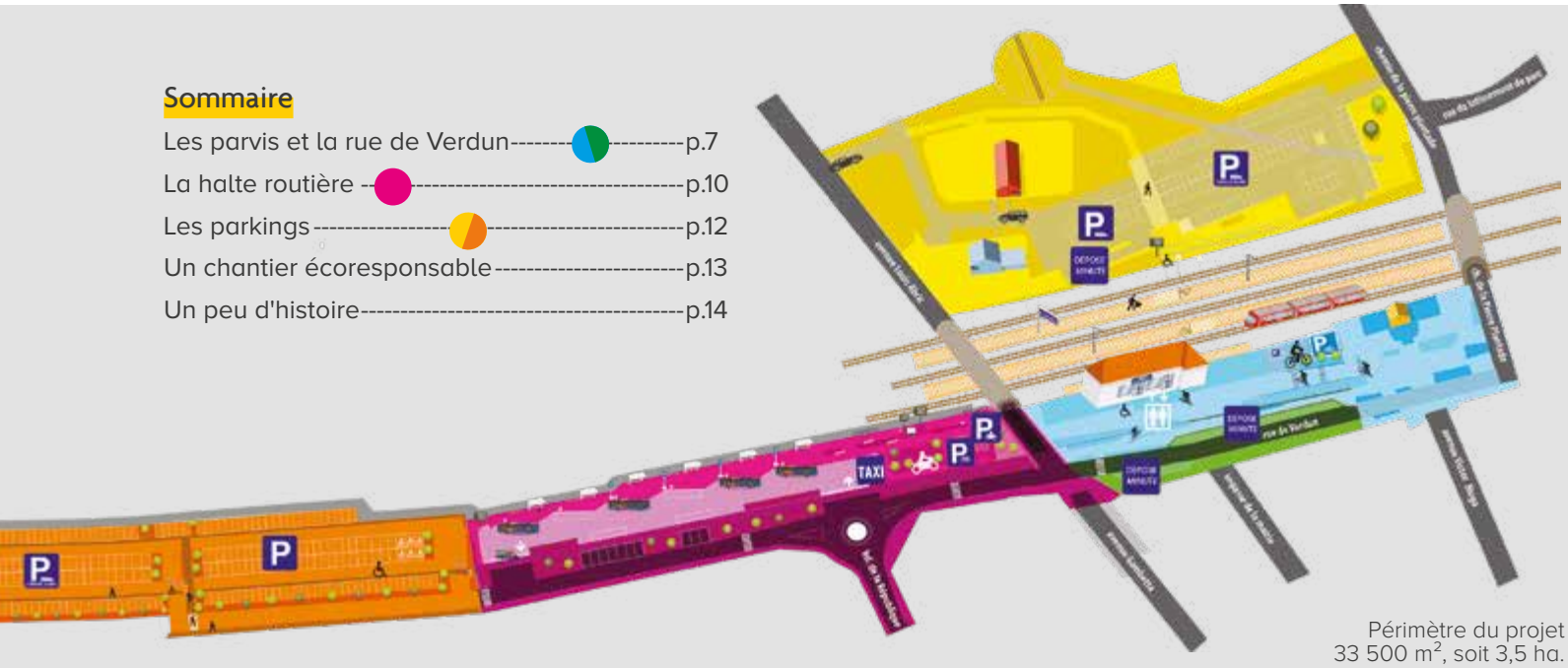

Périmètre du projet
33 500 m², soit 3,5 ha.

Redessiner les espaces publics

Des partenaires engagés

pour un territoire interconnecté

Le PEM est un projet orchestré par les collectivités pour améliorer les échanges au sein du territoire et favoriser son accès, redonner sa place majeure à la gare, maillon central de l'intermodalité et apporter une nouvelle dynamique économique au Pays de Lunel et à la ville de Lunel.

Au cœur de l'action publique

Poursuivre le développement des transports en commun, s'ouvrir aux territoires voisins, organiser le stationnement et les déposes-minute, encourager à utiliser les modes doux (marche, vélo) pour rejoindre la gare sont autant d'objectifs déterminants qui conduisent l'action des collectivités.

De la nécessité d'une vision globale et partagée

La réalisation du PEM est étroitement liée au projet d'aménagement urbain de la ville de Lunel. **Fonctionnel et accessible**, le PEM proposera une composition urbaine et paysagère en adéquation avec l'environnement présent et futur de la ville.

Des partenaires engagés

Une démarche partenariale portée par la Communauté de Communes du Pays de Lunel.
Dans le cadre du protocole d'intentions signé par l'ensemble des partenaires en 2016 : l'État, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, le Département de l'Hérault, la CCPL, la Ville de Lunel, SNCF Gares & Connexion, SNCF Réseau et SNCF Immobilier ont confirmé tout l'intérêt qu'ils portent à la réalisation du PEM de la gare de Lunel.
Le projet est également rendu possible grâce à l'obtention de fonds européens (FEDER).

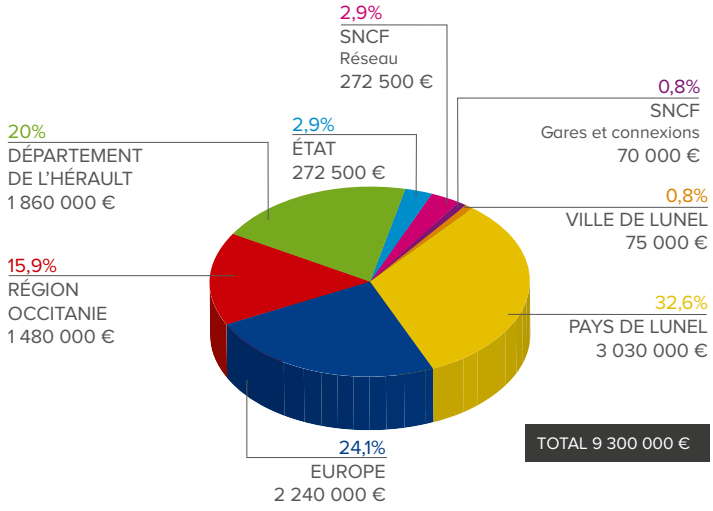

À cela, il est nécessaire de rajouter la participation de la ville de Lunel pour le relogement des activités du Comité d'Entreprise SNCF, soit **640 000 €.**

Les parvis et la rue de Verdun

Faciliter l'accès à la gare et proposer de nouveaux services

La création des parvis et l'élargissement de la rue de Verdun remodèlent entièrement l'espace public. Ces nouveaux aménagements redonnent à la gare son rôle central dans la dynamique de la ville. Une valorisation réalisée tant pour le confort des habitants que pour l'accueil des voyageurs arrivant sur Lunel.

Remodeler l'espace public

S'ouvrir sur la ville

Avant les travaux, la gare était enclavée par ses hauts murs, rendant difficile son accès. Les aménagements liés à la création du Pôle d'échange multimodal vont permettre de créer **un espace plus accessible, mieux organisé et surtout sécurisé**.

Dès la sortie de la gare, un balcon offrira aux voyageurs une vue élargie sur la ville.

A contrario, la tombée du mur permettra dès le centre-ville de s'orienter aisément vers le Pôle d'échange multimodal.

Les parvis

Des espaces conviviaux

pour faciliter l'accès aux services

Le parvis du haut

- Parc à vélos sécurisé
- Accès simplifié au bâtiment de la gare
- Relais direct vers la halte routière

Le parvis du bas

- Interface entre la gare et l'avenue Victor Hugo
- Espace piétonnier d'environ 2 000m²
- Sol mosaïque agrémenté de massifs de végétaux

Un large escalier et une rampe d'accès, utiles pour les piétons chargés de bagages et nécessaires pour les véhicules de service ou de secours, **relient les deux parvis laissant penser que le haut et le bas ne font qu'un.**

Mme Joalland est Urbaniste Architecte. Elle dirige les Ateliers UP+ au sein de la société SCE qui sont à l'origine de la conception urbaine et paysagère du PEM.

Quels sont les objectifs de ce réaménagement ?
Premièrement, l'amélioration des conditions d'utilisation et l'accessibilité des différents modes de transports.
Deuxièmement, la valorisation de la gare et de ses abords. Plus l'espace sera accessible, plus il sera sécurisant et ainsi participer à la qualité de vie du quartier.

Les choix ergonomiques doivent améliorer le quotidien des usagers. Comment vont-ils remplir leur rôle ?
Cela va permettre aux voyageurs de s'orienter de manière intuitive. Nous avons donné la priorité aux piétons, vélos et personnes en situation de mobilité réduite. En facilitant les accès par des rampes, par la création des déposes-minute, par l'ascenseur et l'escalier qui relient la rue de Verdun et le parvis haut.

Pouvez-vous nous expliquer les choix esthétiques qui ont été faits et pourquoi ?
Les matériaux choisis pour les revêtements de sols sont à la fois esthétiques et robustes pour anticiper la forte fréquentation. Des végétaux et des grimpants vont créer des espaces ombragés. La création d'une signalétique au design travaillé et d'un marquage au sol simple et ludique facilitera l'orientation et la circulation des voyageurs.

« Je souhaite que les usagers apprécient leur patrimoine revalorisé, qu'ils aient le goût d'accéder à la gare en privilégiant les modes de déplacement doux. »

Les travaux en images

›07/18

Destruction de l'enceinte de la gare, de la maison et des garages à l'angle du chemin de la Pierre Plantade pour créer les deux parvis et valoriser le bâtiment de l'ancienne gare.

La rue de Verdun

Créer une large artère

pour sécuriser les déplacements et les arrêts

Étroite, la rue de Verdun s'élargira au profit des espaces publics piétonniers

La rue de Verdun entièrement transformée
La restructuration complète de cette artère participera grandement au nouveau visage de la gare. **L'espace routier sera doublé pour une meilleure circulation** et plus particulièrement celle des bus. L'élargissement de la rue offrira aux piétons de larges trottoirs afin de rendre confortable leur déplacement.

Deux zones de déposes-minute

Un escalier et un ascenseur

Une rampe d'accès

Les nouveaux services

Mme Béchard habite à quelques pas de la gare de Lunel. Elle témoigne de son expérience.

La forteresse est tombée !
Immédiatement, Mme Béchard a souligné les bienfaits de l'élargissement de la rue de Verdun : une circulation plus fluide et une rue « aérée ».

L'évolution de la gare est aussi signe d'une évolution des transports, surtout pour elle qui, lors de ses études, empruntait l'omnibus qui l'amenait tous les jours au centre-ville de Montpellier. Durée du trajet : 30 minutes ! Pratiquement trois fois plus de temps que maintenant.

« Il faut vivre avec son temps et s'ouvrir à la modernité ! »

Quant aux travaux, certes c'est du bruit comme ce jour où les ouvriers ont détruit le mur, la maison en a tremblé ! Mais c'était un moment spectaculaire. À 80 ans passés, Mme Béchard vit ces nuisances sonores sans se plaindre, car elle les sait temporaires et, résolument tournée vers l'avenir, elle met en avant le fait que ces transformations vont redonner vie à son quartier !

Les travaux en images

›07/18

La tombée du mur, rue de Verdun, qui enclavait l'espace gare.

02/19
01/20

La halte routière

Le cœur de l'intermodalité

Multiplier l'offre et anticiper l'avenir

Lors de la deuxième phase du projet, qui se déroulera entre février 2019 et janvier 2020, seront créés une halte routière et dans son prolongement, un parking aménagé qui viendra remplacer l'espace utilisé aujourd'hui.
Point central des transports, la halte routière permettra l'articulation des différents modes : les bus, les taxis, les deux roues...
Améliorer l'existant et anticiper l'avenir, la halte routière pourra s'adapter à de nouveaux services comme l'autopartage, le covoiturage, la voiture électrique...

Améliorer les pratiques actuelles

Sécuriser les échanges dans un cadre organisé

Avec 70 dessertes journalières effectuées par 5 lignes de bus, il est nécessaire d'améliorer les arrêts et les stationnements.

C'est ce que vont permettre les travaux qui débuteront début 2019.
L'élargissement de la rue de Verdun rejoindra la jonction avec le boulevard de la République et les cars ne stationneront plus dans ce virage qui n'offre ni ergonomie, ni sécurité.

Centraliser l'accès aux transports

Développer et coordonner

l'offre des transports collectifs

Fréquentation des bus sur le territoire
en **8 ans**
+ 66%

Objectif 2020
Un des objectifs de cet aménagement est d'harmoniser les transports intercommunaux avec ceux des territoires voisins comme le Sommiérois. Cela se traduira par une augmentation de l'offre de transports en car et par de nouveaux services.

Concrètement, la halte routière

- 6 quais de bus
- 5 lignes de transports intercommunaux
- 3 lignes régionales
- Un espace de stationnement pour les deux roues
- Un emplacement pour les taxis
- Un abri voyageurs
- Un espace de détente
- Des informations digitales présentant les horaires des bus et des trains

Du parking sud qui sera dans le prolongement de la halte routière, des flux piétonniers sécurisés seront créés pour guider les usagers jusqu'à la gare.

M. Dieulefès, 6ème Vice-Président, délégué à la politique du logement et aux transports

Avec la halte routière, l'intermodalité va être propulsée dans une catégorie supérieure. Elle va permettre une augmentation importante de la distribution sur tout le territoire. Point de ralliement, les usagers sauront exactement où se rendre pour se déplacer et obtenir les informations nécessaires. Cela va structurer l'offre des transports en commun.

Le PEM et la halte routière participeront grandement à un nouvel essor économique. Avec un TER tous les quarts d'heure, nous serons à 10 minutes des portes de deux métropoles que sont Nîmes et Montpellier. Avec une offre de transport en commun mieux adaptée aux réels besoins des usagers, et mieux organisée, c'est l'ensemble du réseau routier qui en bénéficiera. Nous pourrons adapter au mieux les cadences bus/train et donc améliorer la régularité du service.
Enfin, telle qu'elle a été conçue, la halte routière sera pratique et fonctionnelle. Chacun s'orientera facilement, quel que soit le mode de transport utilisé.

« Roulez collectif, faites des économies et protégez l'environnement ! »

04/18
01/19
Parking Nord

02/19
01/20
Parking Sud

Les parkings
Nord et Sud
des stationnements gratuits

Au nord, 145 places de stationnement, des terrasses paysagères, un mail piétonnier, une zone de dépose-minute, un stationnement pour les cycles et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Au sud, 355 places de stationnement. Sa desserte sera assurée par une voie nouvelle depuis le centre-ville. Un accès piétonnier sécurisera les déplacements.

Mme Ianone est une « pendulaire » ! Une personne qui utilise la gare à heure régulière pour des raisons professionnelles.

Avec les nouveaux aménagements, Mme Ianone espère avoir des stationnements plus adaptés, plus praticables et ombragés. L'utilisation du train pour rejoindre Montpellier quotidiennement est bien plus confortable que les allers-retours en voiture. Mme Ianone gagne du temps et réalise des économies substantielles !

« Le maintien de la gratuité des parkings est une excellente nouvelle ! »

Les travaux en images

›06/18

Pendant la durée des travaux du parking Nord, les usagers devront se reporter sur le parking Sud, accessible depuis le boulevard de la République.

Un chantier éco-responsable

Une charte "Chantier Vert"

et des clauses sociales pour l'emploi

La charte "Chantier Vert" du PEM de la gare de Lunel vise à :

- limiter les nuisances et les risques pour les riverains et le personnel de chantier,
- réduire les pollutions sur l'environnement proche du chantier,
- limiter les quantités et volumes de déchets générés,
- préparer l'organisation et la sensibilisation des intervenants pour garantir le respect des engagements environnementaux.

Cette charte transmise à chaque entreprise intervenant sur le chantier fait partie du cahier des charges. Le respect de ses critères intervient dans l'élaboration des appels d'offres.

150 arbres plantés
et des massifs végétalisés

M. Mathan, Président du PLIE
La Communauté de Communes s'est associée au PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) Est-Héraultais pour proposer à des personnes éloignées de l'emploi de travailler sur les travaux du Pôle d'échange multimodal dans le cadre **des clauses sociales.**

En quoi le PLIE Est-Héraultais peut-il aider les entreprises à mettre en œuvre ce dispositif ?
Le PLIE Est Héraultais accompagne les entreprises dans la compréhension des objectifs de la clause sociale et dans la mise en œuvre de celle-ci.
Pour cela, nous aidons les entreprises à définir leurs besoins en recrutement, nous leur présentons des personnes au profil adapté et nous assurons le suivi des salariés.

« 3572 heures d'insertion sont réparties auprès des entreprises attributaires de ce marché »

Pouvez-vous donner un conseil à nos lecteurs qui souhaiteraient bénéficier de ce dispositif ?
Ces heures d'insertion sont réservées aux demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes sans qualification... Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez travailler dans le bâtiment, les travaux publics ou les espaces verts, il faut prendre contact avec Karine Breguiboul au 04.67.83.55.15 ou consulter notre site internet : plie-estheraultais.fr

Les travaux en images

›06/18

Des travaux régis par une charte "Chantier Vert" et une opportunité d'insertion grâce aux clauses sociales.

Un peu d'histoire...

Création de la gare de Lunel

La Compagnie PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) installe la gare de Lunel sur la ligne Tarascon à Sète-Ville.
Le 1er janvier 1845, le premier train s'arrête en gare de Lunel.

C'est le début d'une période faste.
Jusqu'à 190 cheminots travaillent sur place. Avec leur famille, ils représentent une communauté de presque un millier de personnes qui bénéficie d'une épicerie coopérative et de la pharmacie des chemins de fer.

"Le chemin de fer redonne à Lunel son statut de ville clé" - Max Brunel

1845

1889

Le rail, une ouverture sur le monde

Pour l'Exposition Universelle de 1889, le billet de train coûte 100,00 francs de l'époque (300 euros).

1906

Vive les bains de mer !

En 1906, le train relie Lunel au Grau-du-Roi !
Les Lunellois ont une prédilection pour cette belle plage ! Et le 26 juillet 1906, ils peuvent s'y rendre directement sans d'interminables attentes à Aimargues ou Aigues-Mortes.

1868 1872

Lunel > Arles
Lunel > Ganges

27/01/1868
Liaison entre Lunel et Arles
11/03/1872
Liaison ente Lunel et Ganges
La prolongation jusqu'au Vigan est réalisée en 1874.

1894

Une affluence jamais renouvelée

En une seule journée, la gare de Lunel délivre plus de **1650 billets !** Direction Nîmes pour la "Cavalcade" où l'on va se distraire.

1920

La rotonde, témoin d'un riche passé

Installation complémentaire, la rotonde offre à la gare de Lunel une importance régionale et la confère "Gare d'intérêt général".
En 1925, la gare est élevée au rang de dépôts dont dépend la gare de Montpellier.... de quoi rendre fiers les cheminots locaux ! À cette époque, la rotonde abrite 22 travées pour le triage des wagons et l'entretien des locomotives.

et quelques anecdotes !

Création de la SNCF

En 1938, la SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français) voit le jour et avec elle, la disparition des compagnies régionales. Les lignes d'intérêt local subissent le même sort !

1938

1947

Adieu la belle marquise !

En 1947, l'électrification de la section Nîmes-Sète motive la démolition de la monumentale marquise. Viennent la remplacer deux plaques de béton.

Montpellier > Paris en un temps record !

1981

En 1981, un premier wagon du TGV est à quai. Comme le raconte Max Brunel : "Une oblongue capsule orange stationnée dans la gare durant toute une journée attire une foule de Lunellois. Pour confirmer le côté exceptionnel et novateur, Élie Rauzier, le maire de l'époque y célèbre un mariage !"

1939 1946

Seconde guerre mondiale

Si l'on peut le dire ainsi, la guerre apporte un regain d'activités avec la réouverture du dépôt. Des trains entiers de wolfram, minerai utilisé pour la fabrication de l'artillerie lourde, transitaient par Lunel. En provenance d'Espagne, ils étaient destinés à l'Allemagne.

1953

L'aéropostale détrône le rail

En 1953, la Poste décide de confier une partie du transit du courrier à l'aéropostale. C'est ainsi que le lundi 4 mai 1953, l'aérodrome de Fréjorgues accueille le premier vol desservant la nouvelle ligne Toulouse - Montpellier - Lyon - Paris.

2000

Le TER, un nouvel élan

Au début des années 2000, le développement des Transports Express Régionaux dits TER, donne un nouvel élan. Des premiers travaux s'engagent : travaux sur le bâtiment voyageurs, accessibilité des quais, local vélo... La fréquentation de la gare ne cesse d'augmenter, passant d'environ 690 000 voyageurs en 2009 à plus d'un million dès 2012.

2018

La gare de Lunel devient un PEM

Les cheminots héroïques

Eugène Marignan et Pierre Arnaud conduisent depuis Sète un train bourré de munitions. Sous la mitraille des avions alliés, ils abandonnent le convoi vers Saint-Aunés, mais les soldats, mitraillettes au poing, leur ordonnent de continuer jusqu'à Lunel où ils abandonnent le convoi. Conscients du danger que représente cette véritable poudrière aux limites de la ville, les deux courageux remontent dans la locomotive à l'insu des allemands et tirent le train à deux kilomètres où il explose.

Textes repris des articles de Max Brunel et J.L Girard

Pôle d'échange multimodal

Occitanie PAYS DE LUNEL

Le planning de réalisation

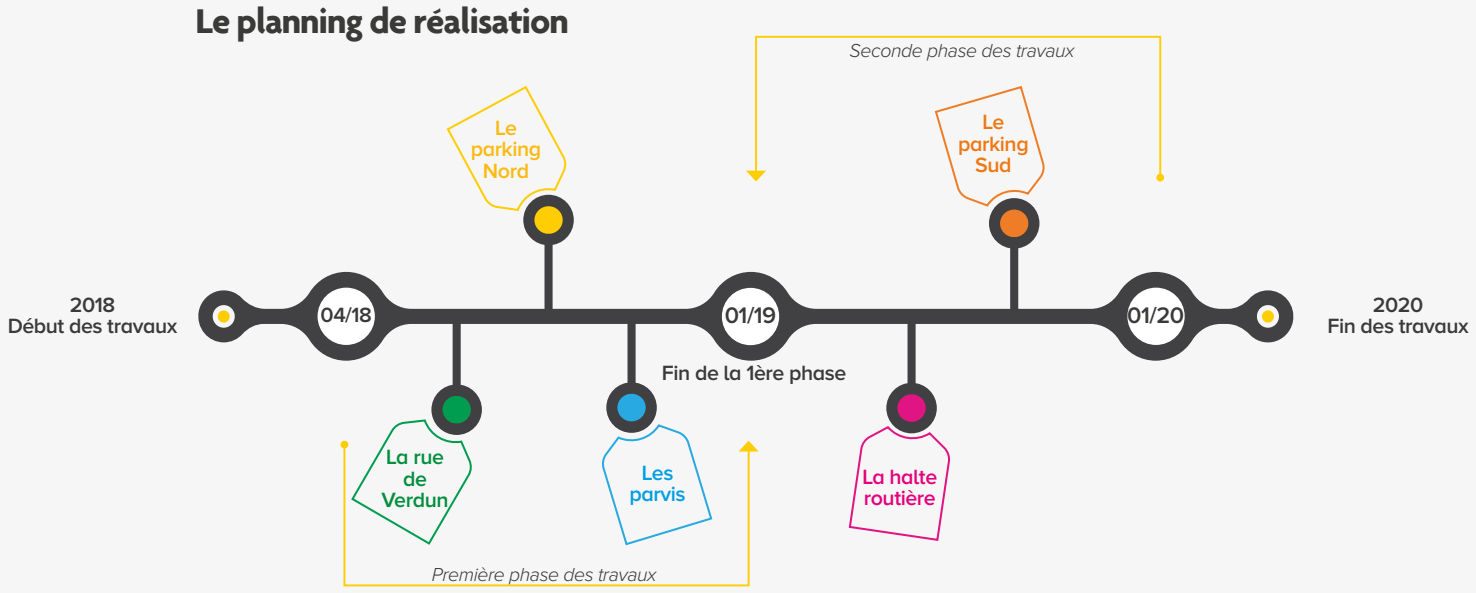

Suivez les évolutions du projet
sur la page facebook @Pays.de.Lunel

Abonnez-vous à la newsletter PEM sur paysdelunel.fr

Renseignements et informations
www.paysdelunel.fr
04 99 524 524

Des partenaires engagés
pour un territoire interconnecté

Projet cofinancé par le fonds
Européen de Développement Régional

www.paysdelunel.fr